

Propos de "boiton"

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **57 (1919)**

Heft 3

PDF erstellt am: **13.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-214459>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

ment quelque chose à dire, quelque chose de nouveau, d'intéressant, d'important; quelque chose, enfin, qui devait être dit ou écrit? Fort peu. Ce qu'on trouble en vain le silence, ce qu'on noircit de papier pour ne rien dire est inimaginable. Et beaucoup de ces paroloteurs et de ces écrivailleurs incorrigibles n'ont même pas l'excuse du gagne-pain. Du reste, que de façons, dans le monde, de gagner son pain en faisant œuvre plus utile et plus méritoire.

Mais allez donc arrêter ce vain flux de paroles et d'encre! Autant vouloir arrêter le soleil. D'autant qu'il n'y a pas seulement les premiers intéressés à vaincre; il y a tous ceux qui les écoutent, qui les lisent et qui, chose inconcevable, croient mordicus à la nécessité de tout ce verbiage pour assurer le progrès social et le bien de l'humanité. Impossible de les dissuader.

Que de fois, par exemple, a-t-on vu dans des assemblées législatives ou autres, officielles ou privées, dans des réunions, dans des banquets, etc., des présidents ou des majors de table, persécuter, pour qu'ils prennent la parole, des gens qui ne demandaient qu'à rester bien tranquilles, dans leur coin, à converser avec leurs voisins, ce qui, neuf fois sur dix, est plus attrayant et plus profitable à l'édification ou à l'instruction commune que les grandes tartines prétendues oratoires. Et notez bien que presque tous ces orateurs, malgré eux, déclarent, et ils sont très sincères, n'avoir rien à dire ou rien à ajouter à ce qui a déjà été dit et redit à satiété. Leur discours, forcé, le prouve bien, du reste.

Ah! quel progrès véritable on aura réalisé le jour où, dans les assemblées et réunions quelconques, on aura eu le courage de restreindre le nombre des harangues et de limiter fortement la durée de celles-ci. On aura peut-être alors la chance de n'entendre que de vrais orateurs, dire des choses vraiment intéressantes, car il n'y a qu'eux seuls qui soient capables de dire beaucoup de choses en peu de mots. Un art fort difficile, allez!

Semblable limitation pourrait être aussi très heureusement appliquée aux productions de la plume. Nous savons des gens, et ce ne sont pas les premiers venus, qui ne lisent un article de journal que s'il est court. Tant pis pour les écrivains qui ouvrent toutes les écluses; ils en sont pour leurs flots de rhétorique.

Et dans la vie publique, que de malentendus regrettables — parfois voulus — que d'agitations stériles et même dangereuses n'entretient-on pas, n'avive-t-on pas par d'incessants et vains discours ou écrits, et cela sous prétexte de les dissiper ou de les vaincre, prétend-on ingénument... ou malicieusement. On ne fait en cela que verser de l'huile sur le feu. Gare la casse!

Ah! combien ceci rappelle le quatrain d'Anatole France à l'adresse d'un de ces personnages remuants, encombrants, incorrigibles, dont la stérile agitation fatigue et irrite tout le monde:

Toi qui de vent te repais,
Trublion, ma petite outre,
Si tu veux avoir la paix
Commence par nous la....

Vous devinez la rime? Nous n'osons l'écrire; elle est quelque peu malsonnante.

Et puisque nous en appelons au témoignage précieux d'autrui, terminons par ces quelques réflexions d'Emile Faguet sur le « Silence »:

« ... On n'aura jamais fait assez son éloge (du silence). La sagesse populaire le glorifie quand elle dit: « On se repent souvent d'avoir parlé, jamais de n'avoir rien dit ». La sagesse orientale le préconise et l'intronise quand elle dit: « La parole est d'argent; mais le silence est d'or. »

« Vigny fait du silence la forme suprême du stoïcisme dans la *Mort du loup*, et s'écrie en finissant:

Seul le silence est grand; tout le reste est

[faiblesse.

« Voltaire dit quelque part, d'un homme qui avait une réplique piquante toute prête, et qui se contenta de la faire deviner par son sourire.

Il se tut; et ce beau silence

Fut encore un de ses bons mots.

« Molière recommande le silence aux imbéciles: « Eh! morbleu! Messieurs, taisez-vous. On croira peut-être que vous avez de l'esprit. »

« ... Observez le silence; cultivez-le comme un jardin plein de fleurs divines; les fleurs sont silencieuses; elles ne parlent qu'aux yeux. Ne parlez que contraints par la nécessité, par le devoir de dire une vérité utile. Il n'y a pas de plus beau mot que celui-ci, qui est de M. Etienne Lamy: « Orateurs, sachez vous taire. La parole doit être une victoire de la vérité sur le silence. »

A bon entendre, salut! J. M.

Les pieds dans le plat. — Un jeune homme un peu mûr avait fait la connaissance d'une dame et de sa fille; celles-ci, donnant une soirée dansante, l'y avaient invité. Comme il ne trouvait aucune connaissance et commençait à trouver le temps long, il va au buffet prendre un rafraîchissement. Il s'y trouve avec un monsieur très distingué, et lui adresse la parole.

— Dites donc, quel choix de laiderons il y a à ce bal et ce qu'on s'y embête; j'ai bien envie de me tirer des pieds à l'anglaise; venez-vous avec moi?

— Je pense tout à fait comme vous, mais je suis obligé de rester, étant le maître de céans.

— Oh! pardon, monsieur, enchanté de faire votre connaissance. — P.

La Patrie suisse. — Le numéro du 25 décembre de la *Patrie suisse* donne, avec un récit de Noël de Maximilienne Nossek, illustré d'un paysage hivernal, les portraits du nouveau commandant du 1er corps, le colonel H. Bornand, des nouveaux présidents des Chambres fédérales, MM. Hæberlin (Conseil national) et Brügger (Conseil des Etats), du gardien de Tourbillon, à Sion, le retour des troupes à Schaffhouse, de vieux canons genevois, l'assemblée de Vindonissa, etc. Ce dernier numéro de l'année est le couronnement de la belle série des vingt-six numéros de 1918.

L'ETERNEL CONFLIT ET

L'ETERNEL VAINCU

Vieille chanson (en patois du Pays d'Enhaut), pleine de philosophie et d'humour, entendue et communiquée par un « Damounai » ami du *Conteur*.

Elle: Volun-no allà à la fairé, mon galanté mari; Volun-no allà à la fairé, mon bel ami?

Lui: Vu pas lei allà; va lei mîmo!

Elle: Ora, no chian à la fairé, mon galanté mari; « » « » « » « », mon bel ami.

Lui: On lo vai bun, lé vatsé brâmon prau!

Elle: Ora, no j'un ouna vatsé, mon galanté mari; « » « » « » « », mon bel ami.

Lui: On lo vai prau: lé cheintimé décréchon bun.

Elle: Volun-no allà tsi no, mon galanté mari, « » « » « » « », mon bel ami?

Lui: Vu pas lei allà; va lei mîmo!

Elle: Ora, no chun tsi no, mon galanté mari, « » « » « » « », mon bel ami.

Lui: On lo vai prau; lé j'einfan phauron* bun!

Elle: Volun-no choupâ, mon galanté mari; « » « » « » « », mon bel ami?

Lui: Vu pas choupâ, choupâ té-mimo!

Elle: Ora, no j'un choupâ, mon galanté mari; « » « » « » « », mon bel ami.

Lui: On lo vai bun; la motta décré prau!

Elle: Volun-no allà droumi, mon galanté mari; « » « » « » « », mon bel ami?

Lui: Vu pas lei allà; va lei mîmo!

Elle: Ora, no chun droumi, mon galanté mari; « » « » « » « », mon bel ami.

Lui: On lo vai prau: le pudzé pequont bun!

* * *

Notre correspondant ajoute:

N'ein ché pas pthe' lun; conto que dé fournai. Aou bun la tant'Elijé d'a aoubtha* chein que dé arruâ!

* pthora = pleurer. La diphtongue « pth », qu'il faudrait peut-être écrire pthl, se prononce à peu près comme le th anglais. Idem pour bth. aoubtha = oublier.

Le compte impossible. — Un particulier des environs de Lausanne avait tant d'enfants qu'il en ignorait le nombre exact.

— Voyons, Samuel, lui dit un jour un de ses voisins, tu les as tous à la maison; ça n'est pas bien difficile de les compter.

— Pas bien difficile! Veux-tu savoir que, dimanche dernier, voulant en connaître le compte, je les ai réunis tous à la cuisine. Moi, à la porte, je les numérotais au fur et à mesure qu'ils sortaient. Ça bien été avec les premiers, les grands, qui passaient l'un après l'autre; mais quand ce fut le tour des petits, ils se précipitèrent en tas, tant et si bien que je ne pus pas m'y débrouiller. Essaie-voir d'en faire seulement une douzaine et demie, et tu verras toi-même!

Encore une à Guenz. — Notre amateur sollicitait un secours d'une bonne dame qui, au lieu de numéraire, lui remet un traité d'édification en lui disant:

« Mon cher ami, lisez cette brochure, elle renferme des trésors. »

— Dites donc, ma chère dame, répond Guenz en se grattant la tête, n'y aurait-il pas moyen d'avoir un à compte sur ces trésors? — P.

POUR NOS MAGISTRATS

A l'occasion de l'élection de M. Gustave Ador à la présidence de la Confédération, le *Courrier de La Côte* a rappelé le cantique qu'un de ses compatriotes, M. Bénédiet Pictet voulait qu'on chantât, en 1796, lors de l'élection des magistrats. Voici ce chant où le respect dû au magistrat s'allie à la rude franchise d'un sincère républicain.

(Sur le chant du psaume 65)

Grand Dieu, dont le pouvoir suprême

Dispose des Etats

Des rois et de leur diadème,

De tous les potentats,

Accorde-nous par ta clémence

Des magistrats pieux,

Qui te consacrent leur puissance

Et nous rendent heureux.

Pénètre-les tous de ta crainte,

O notre divin roi,

Faits qu'ils observent ta loi sainte

Qu'ils ne craignent que toi,

Qu'ils soient zélés pour ton service

Et pleins d'intégrité,

Qu'ils administrent la justice

Avec fidélité.

Inspire-leur ce qu'il faut faire,

O notre rédempteur,

Pour nous bien conduire et te plaire,

Et sois leur protecteur;

Donne-leur en toute abondance

L'esprit de vérité,

De bon conseil et de prudence,

Et d'intrépidité.

Fais-leur sans cesse bien comprendre

Que, devant toi, Seigneur,

Ils ne sont que poudre et que cendre

Nonobstant leur grandeur.

Préside leurs assemblées,

Conservons la paix,

Et sur leurs personnes sacrées

Répands tous tes bienfaits.

Propos de « boiton ». — Un charcutier demandait à l'un de ses collègues: « Sais-tu pour quoi les porcs italiens ne s'entendent pas crier? »

— Ma foi, non.

— Eh! bien, c'est tout simplement parce qu'ils n'ont le musée trop loin des oreilles.

Un campagnard engraisait un porc. Par le temps qui court, ce n'est point petite affaire. Aussi, pour que l'animal ne puisse s'échapper par les disjonctions des parois du « boiton », le campagnard avait fait un nœud à la queue de son cochon.

Et quelle terrible aventure, lorsque le porc fut à point pour la boucherie. A la vue du charcutier, la pauvre bête eut une frayeur telle, qu'elle sauta au plafond du « boiton » et fut prise dans une toile d'araignée.

Feuilleton du CONTEUR VAUDOIS

Du Jorat à la Cannebière

PAR O. BADEL

IV

La culture des oliviers intrigue nos gens. Ces arbres au feuillage grêle et argenté, rappelant étrangement celui des saules bordant les fossés et les cours d'eau de chez nous, sont aussi taillés très courts. Leur tronc énorme, leur grosse tête en massue, d'où partent les pousses, leur donnent un aspect fantastique. On ne peut comprendre comment ils peuvent vivre dans un sol absolument pierreux, une terre rougeâtre, calcinée, semblable à de la poussière de brique. D'immenses pierriers bordent les plantations, où les oliviers sont alignés comme des soldats à la parade.

On sent le voisinage de Toulon : les montagnes, émergeant sur nos têtes, se hérissent de forts ; des batteries, au ras de l'eau, longent la mer. Les yeux s'exercent à chercher dans le lointain les cuirassés amarrés dans le port. On distingue vaguement les plateformes blindées au-dessus des mâts.

L'express, lancé comme une bombe, entre en gare. Ankylosés, fourbus, nous sommes heureux de sortir de la « balancoire », qui commence décidément à n'avoir plus de charme.

La gare de Toulon est située au-dessus de la ville, immédiatement au pied des montagnes qui la dominent. Il faut donc descendre pour entrer en ville : c'est Lausanne à l'envers. Derrière, caché par les plis de l'enceinte fortifiée et les bâtiments du P.-L.-M., s'élève l'arsenal de terre, servant de dépôt d'approvisionnement pour tous les forts de la région. Il ne nous dit pas grand'chose : c'est l'autre qui nous attire.

A l'arsenal maritime de Toulon.

Quel accueil est réservé à la Chorale de Tuayre-Ville ? Comment sa demande a-t-elle été reçue ? Pourquoi n'y a-t-on pas répondu ? Dans un instant nous serons fixés. Voici les sombres murailles derrière lesquelles s'étend l'arsenal maritime. Devant, se dresse la préfecture maritime, gardée par des sentinelles, qui vont et viennent, d'un pas automatique, fusil sur l'épaule, baïonnette au canon.

C'est un moment
Bien solennel,
Bien solennel...

comme à l'arrivée du drapeau sur le front des troupes.

Personne ne rigole plus, le comité encore moins que les autres. Cette fois, c'est sérieux. Il ne s'agit pas de « caponner », comme on dit chez nous. Voulons-nous, oui ou non, essayer de voir l'arsenal maritime, ou bien faut-il imiter le renard dans la fable des Raisins, du bon La Fontaine ? Allons, Daniet, un peu d'accouet », un moment de vergogne est vite passé !

Prenant son courage à deux mains, le directeur, flanqué du président et du caissier, s'avance, abandonnant la Chorale sur le trottoir. Aussitôt, le petit groupe est conduit au corps de garde, où a lieu un interrogatoire. Il s'agit de décliner nos qualités à l'officier du poste, lui dire ce qu'on vient faire dans ces lieux, exhiber une nouvelle pièce d'identité, délivrée par la municipalité de Tuayre-Ville et accompagnée d'un superbe brevet de vertu décerné par le juge de paix du for. Il ne manque rien à ces lettres de créance : les sceaux y sont nombreux, les signatures épatantes et les parafes merveilleux. Le diplôme de bonne conduite produit un effet magique : il est calligraphié sur papier timbré, et l'écusson vaudois brille comme un astre au milieu de sa couronne de grappes de

raisins et d'épis de blé. Cette charte éteint toutes les méfiances. Comment douter devant de pareils témoignages, lorsque le premier magistrat du Cercle déclare que la vaillante cohorte est composée de l'élite des citoyens et jouit, à juste titre, de la considération générale du public (sic). — Bravo ! monsieur le juge. — Mais la loi est formelle : l'arsenal n'est pas visible à ces heures, et il est absolument interdit d'y pénétrer.

Nous le savons bien, mais cela ne fait pas notre compte. Sur l'insistance des ambassadeurs de la Chorale, demandant à voir M. le préfet maritime, on consent à les conduire dans les bureaux de la préfecture.

Mais le préfet, dont le grade correspond à celui d'amiral, est un trop puissant personnage pour qu'on puisse l'atteindre du premier coup. Le cortège se met en marche à travers le labyrinthe des bureaux. Nous sommes d'abord arrêtés et conduits à la majorerie où un bel officier médaillé procède à un deuxième interrogatoire. Nouvelle exhibition de nos papiers d'identité. Nouveau refus, très poli.

Le premier moment de déception passé, nous insistons encore pour voir M. le préfet, en vertu du précepte : « Il vaut mieux avoir affaire au bon Dieu qu'à ses saints ». La promenade recommence, cette fois à travers les bureaux de l'escadre. Dans une antichambre, le président et le secrétaire sont gardés comme otages, tandis que le directeur pénètre dans une pièce où trône, à défaut de M. le préfet, un aimable aide de camp, son secrétaire. Tout de suite, il met à l'aise son solliciteur, le fait prendre place dans un fauteuil, lui parle de la Suisse, qu'il a visitée l'an dernier et dont il a gardé un excellent souvenir.

Notre demande, partie de Tuayre-Ville, trois semaines auparavant, avait été transmise par M. le préfet au ministère de la marine et la réponse de Paris, signée du ministre Picard, était arrivée la veille : on allait nous faire savoir qu'elle nous ouvrirait toutes les portes. Hein ? Daniet, quelle veine ! on est déprimé ! Vivent nous !...

Nous nous sommes allongé un peu sur ces formalités ; mais il était nécessaire de faire ressortir la faveur insigne qui nous est octroyée. Les Français sont de braves gens. Ce n'est pas en Allemagne ou en Italie qu'on aurait autorisé des étrangers à visiter des établissements militaires. Essayez un peu de vous introduire à Kiel ou à la Spezzia. Quel succès, pauvre ami de Morges ! Et chez nous, en Suisse, où l'on fait fi des tentatives d'espionnage, nous serions curieux de savoir ce qu'on répondrait à une société française demandant à voir les fortifications de Dailly ou du Saint-Gothard. Il n'y aurait rien de fait à Berne, à coup sûr, et il ne s'agirait pas de retourner « embêter » le commandant des forts de Saint-Maurice ou d'Andermatt, comme nous venons de le faire ici.

Enfin les grilles s'ouvrent. Nous sommes tout d'abord conduits au Musée naval. A l'entrée et le long d'un escalier monumental, sont dressées les figures allégoriques, véritables statues, décorant la proue des anciennes frégates de bois. Placées au poste d'honneur, elles assistèrent à toutes les batailles navales où la marine française a brillé d'un vif éclat.

Dans l'immense salle, sont disposés, sur des échafaudages, les modèles réduits de tous les bâtiments de guerre construits pendant plus d'un siècle, depuis les anciens navires de bois, à plusieurs batteries superposées, jusqu'aux cuirassés les plus modernes. Rien n'y manque, pas même le plus petit bout de chanvre ou la moindre poulie dans les agrès. Les chaloupes, suspendues le long des bastingages, les canons, les matelots même, charmantes figurines, à leur poste de combat, ou en train de virer le cabestan, sont frappants de vérité.

Plusieurs de ces merveilles sont l'œuvre des forçats de l'ancien bagne de Toulon.

Nos pénergrinations nous amènent au bord d'une darse où sont amarrées deux anciennes frégates de bois. Elles eurent leur jour de gloire. Aujourd'hui, elles sont transformées en casernes pour les vétérans, postes de police et de secours, écoles de matelots, etc. Ces vieux pontons démantés, couverts d'un toit, à plusieurs étages de sabords ouverts, ont un drôle d'aspect. On dirait des arches de Noé. Leur vue nous rappelle plus d'un récit ayant fait les délices de notre enfance.

Nous voici maintenant devant la flotille des torpilleurs. Ils sont nombreux. Tout est en mouve-

1 Bassin, partie intérieure d'un port.

ment à bord. Les matelots manœuvrent, sont à la théorie, astiquent. C'est une véritable ruée en effervescence. Le tube lance-torpille, disposé à la pointe du bâtiment, ne laisse voir que sa gueule menaçante, ou plutôt son bec, taillé en biseau ; le reste est couvert d'une bâche. Ces bâtiments sont, de deux grandeurs ; les plus petits, désignés par un numéro seulement, servent à la défense des côtes ; les plus gros, portant un nom, sont construits pour la haute mer.

Est-il possible que des joujoux pareils puissent, en un instant, anéantir les cuirassés les plus formidablement défendus ? Leur coque noirâtre, allongée, rasant l'eau, leur donne l'air sournois et traître de ces abominables petits « cabots » qui se traînent sur le sol pour venir vous « biftecker » lâchement les mollets.

Auprès d'eux, s'alignent les contre-torpilleurs ou destroyers, navires de même forme, mais plus gros, marchant à une plus grande allure, et chargés d'empêcher les torpilleurs d'accomplir leur œuvre néfaste. Cette flotille est également en pleine activité. Les matelots cessent un instant leur travail pour logner tous ces terriens alignés sur les quais.

Mais un spectacle impressionnant nous attire d'un autre côté. Au fond d'un bassin de maçonnerie dont on a enlevé l'eau, gît, sur des cales de bois, un poisson monstrueux, une baleine rouge, ayant une sorte de bosse sur le dos, des nageoires à la queue, la tête allongée. C'est un sous-marin, le malheureux *Farfadet*, qui s'est échoué, le 6 juillet 1905, au fond de la rade de Bizerte, et dans lequel 13 marins trouvèrent la mort. Il vient d'être réparé ; on lui donne une dernière couche de vernis. La bosse qui le surmonte est le dôme du capot par lequel on pénètre à l'intérieur. Nos gens, en contemplation autour du bassin, ne peuvent se décider à poursuivre leur chemin. C'est fort heureux d'avoir eu l'occasion de trouver ce sous-marin en cale sèche. Dans l'eau, nous n'en aurions rien vu, du moins pas grand'chose.

A l'essai. — Des jeunes gens étaient en forêt à la recherche des champignons ; ils en trouvaient un grand nombre d'une certaine sorte, mais ne la connaissant pas, n'osaient continuer la récolte. Mais voici qu'une paysanne arrive sur leur chemin.

« Tiens, dit l'un d'eux, elle va nous renseigner. »

— Dites-moi, ma bonne dame, connaissez-vous les champignons ?

— Oh ! certainement, messieurs.

— Eh ! bien, pouvez-vous nous dire si cette espèce est bonne à manger, ou non ?

— Que oui, qu'elle est bonne, puisque il y a qu'éque temps je ne la connaissais pas, alors on en a envoyé un petit panier au ministre ; y les ont mangés et pas un n'a été malade. — P.

Grand Théâtre. — Ce soir, M. Bonarel nous redonne *Les femmes savantes*, de Molière, et *L'été de la St-Martin*. Ce fut, jeudi, un très vif succès. Demain, dimanche, en matinée et soirée, *Marceau*, drame militaire à grand spectacle.

Nouveaux abonnés. — M. Gust., Pittet. Paudex. — Mme Amiguet-Petter, Lausanne. — J. Burnens, Berne. — Samuel Marguerat, à Savuit s. Lutry. — Oscar Thonney, Vulliens.

Théâtre de Lausanne

Vendredi 24 janvier

Dernière représentation de

Jean-Louis aux frontières

pièce villageoise en 4 tableaux, de M. M. Chamot

Kefol NEURALGIE
MIGRAINE
BOITE 5 FR. 180
19 PAGES
TOUTES PHARMACIES

Rédaction : Julien MONNET et Victor FAVRAT

LAUSANNE. — IMPRIMERIE ALBERT DUPUIS